

5^{EME} RENCONTRE DU RÉSEAU DES ACTEURS LUTTANT CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE – 18/11/25
COMPTE-RENDU DES ÉCHANGES

Présentation de la CSF – L'augmentation des charges d'énergie dans le logement social

Lien vers l'étude complète : <https://lacsf69.org/wp-content/uploads/2025/09/ETUDE-CSF-CHARGES-ENERGIE-2025.pdf>

Les actus du réseau

Marion THIVOLET (PIMMS) : le PIMMS organise des stands d'information au sujet du chèque énergie. Pour toute information, ne pas hésiter à se tourner vers le PIMMS.

Marion CANNELLE (ALEC) : L'ALEC propose des formations à destination des agents de CCAS. Toutes les informations sont sur la plateforme : <https://pms.projets.erasme.org/actualite/formation-precarite-energetique-et-economies-denergie-pour-les-travailleurs-sociaux/>

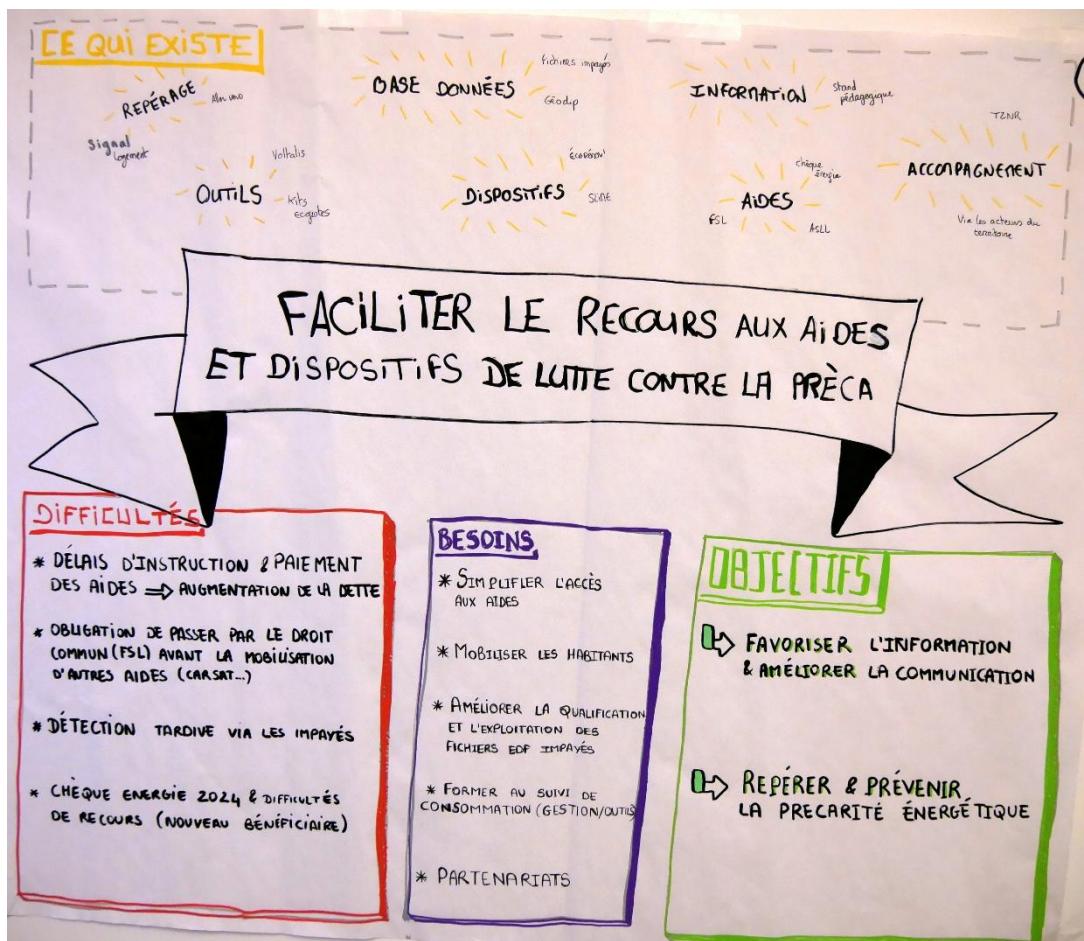
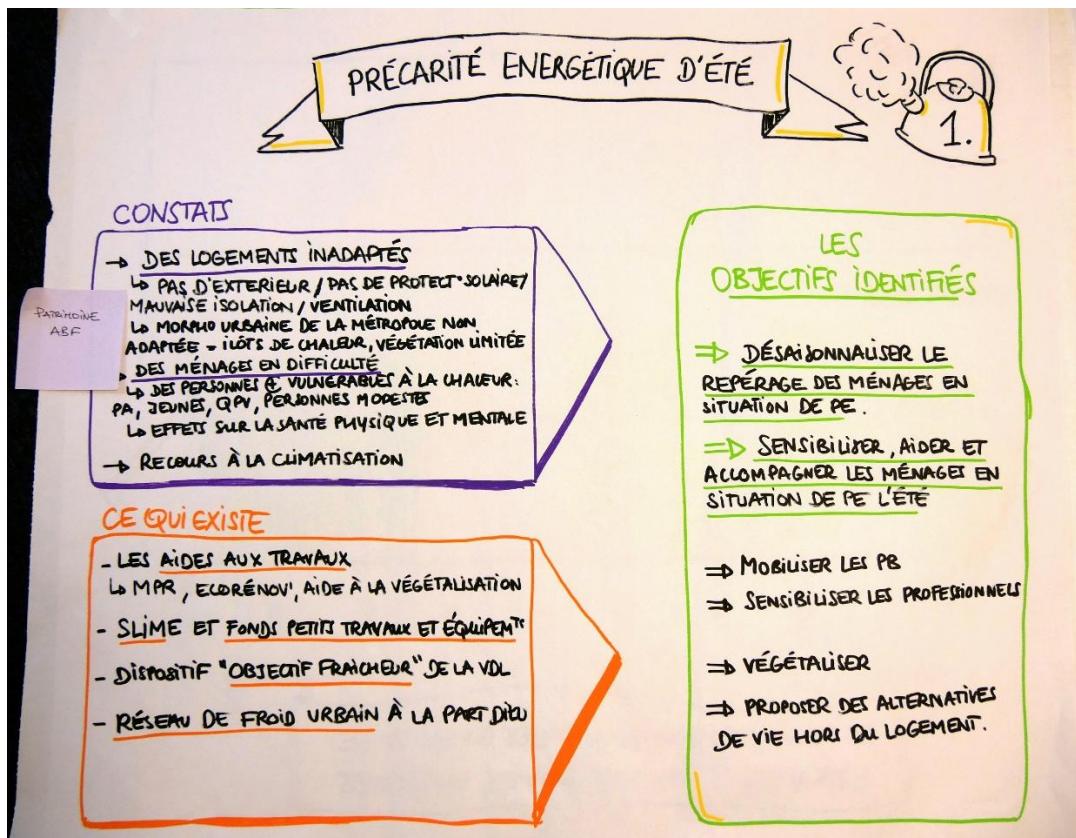
Laurence BILLIONNET (Ville de Lyon) : une étude de la Ville de Lyon vient d'être lancée sur l'amélioration thermique des bâtiments anciens (avant 1948). La réalisation de cette étude aura pour finalité la rédaction d'un guide pour l'amélioration du bâti ancien à l'attention des propriétaires et des gestionnaires de ces bâtiments. L'étude se focalise sur 2 immeubles représentatifs : une copropriété et un immeuble de logements sociaux. A l'issue de l'étude, 3 scénarios d'amélioration thermique seront proposés dont un plus spécifique sur le confort d'été.

Augustin CHAZOT (VOLTALIS) : un webinar a eu lieu en partenariat avec la Métropole de Lyon pour en savoir plus sur le dispositif VOLTALIS le mardi 2 décembre. Vous retrouverez la présentation sur la plateforme : <https://pms.projets.erasme.org/ressource/dispositif-voltalis/>

Les ateliers

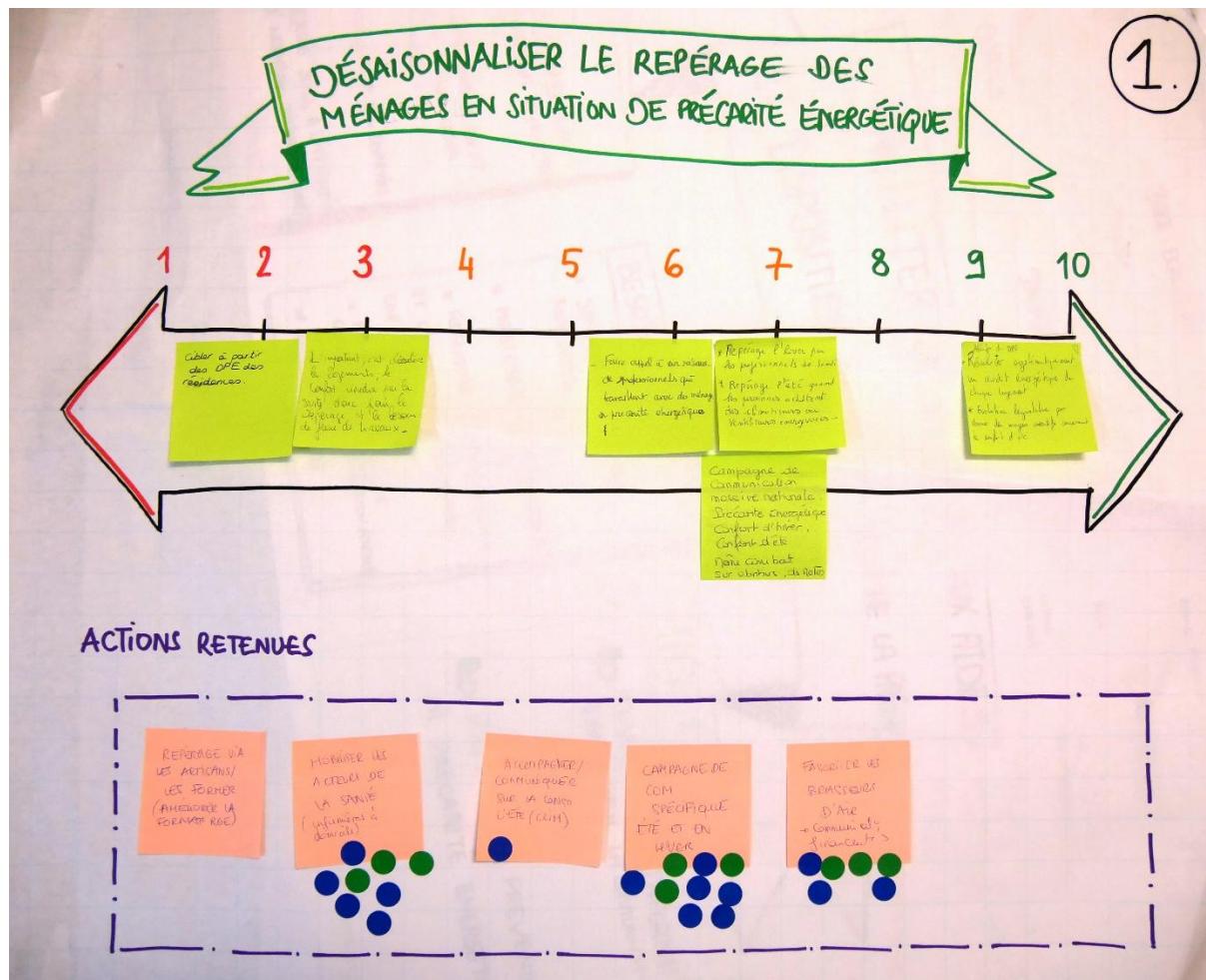
Les ateliers de cette année faisaient suite à deux ateliers de la rencontre de 2024 : le premier lié à la précarité énergétique d'été et le second lié au recours aux aides et dispositifs de lutte contre la précarité énergétique.

Ci-après, vous retrouverez les panneaux de restitution des ateliers de 2024 et notamment, les constats et objectifs identifiés sur les thématiques (cf CR de la 3^{ème} rencontre du réseau). Ils ont été présentés aux participants en introduction des ateliers.



Les participants sont repartis des objectifs identifiés en 2024 pour proposer des actions.

Atelier 1/2 : Précarité énergétique d'été – Désaisonnaliser le repérage des ménages



Les actions retenues ont été les suivantes :

1) Mobiliser les acteurs de la santé

Objectifs et cibles : établir des partenariats avec les différents acteurs de la santé (infirmières à domicile, Conseillers Médicaux en Environnement Intérieur CMEI, etc.)

Conditions de succès ou freins à lever :

- RGPD / secret médical
- Assurer le pilotage et le suivi des partenariats

2) Proposer deux campagnes de communication par an : été et hiver

Objectifs et cibles : sensibiliser et informer tous les ménages et particulièrement les ménages en situation de précarité énergétique.

Mise en œuvre :

- Faire des groupes de travail avec tous les acteurs de terrain pour mettre en commun les informations à communiquer
- Trouver des slogans percutants pour que les informations parlent aux gens
- Proposer un support adapté selon le média

3) Favoriser l'installation de brasseurs d'air et de protections solaires

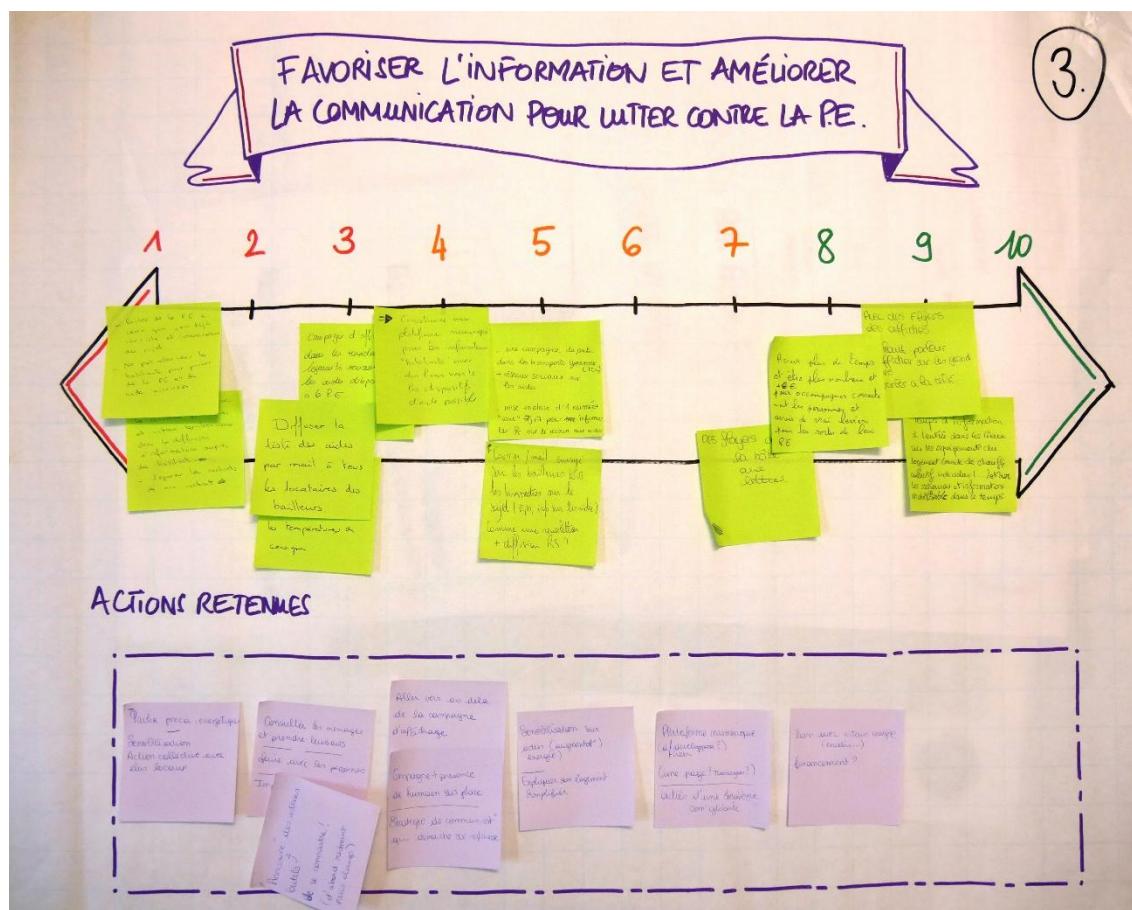
Objectifs et cibles :

- Favoriser une alternative à la climatisation pour tous
- Empêcher la chaleur de pénétrer dans le logement : lever les freins à la mise en place de protections solaires.

Conditions de succès / freins à lever :

- Volonté et possibilité (de financement notamment) pour les propriétaires bailleurs de mettre en place ces équipements
- Convaincre les occupants de l'utilité du brasseur d'air.

Atelier 3 : recours aux aides et dispositifs de lutte contre la PE - Faciliter l'information



Les actions retenues ont été les suivantes :

4) Développer l'aller-vers : identifier les acteurs du repérage et les actions déjà mises en place

Objectif : mieux informer les plus précaires et les ménages qui n'ont pas accès à l'information facilement.

Conditions de succès : nécessite un travail collectif et un référent sur le sujet pour chaque structure

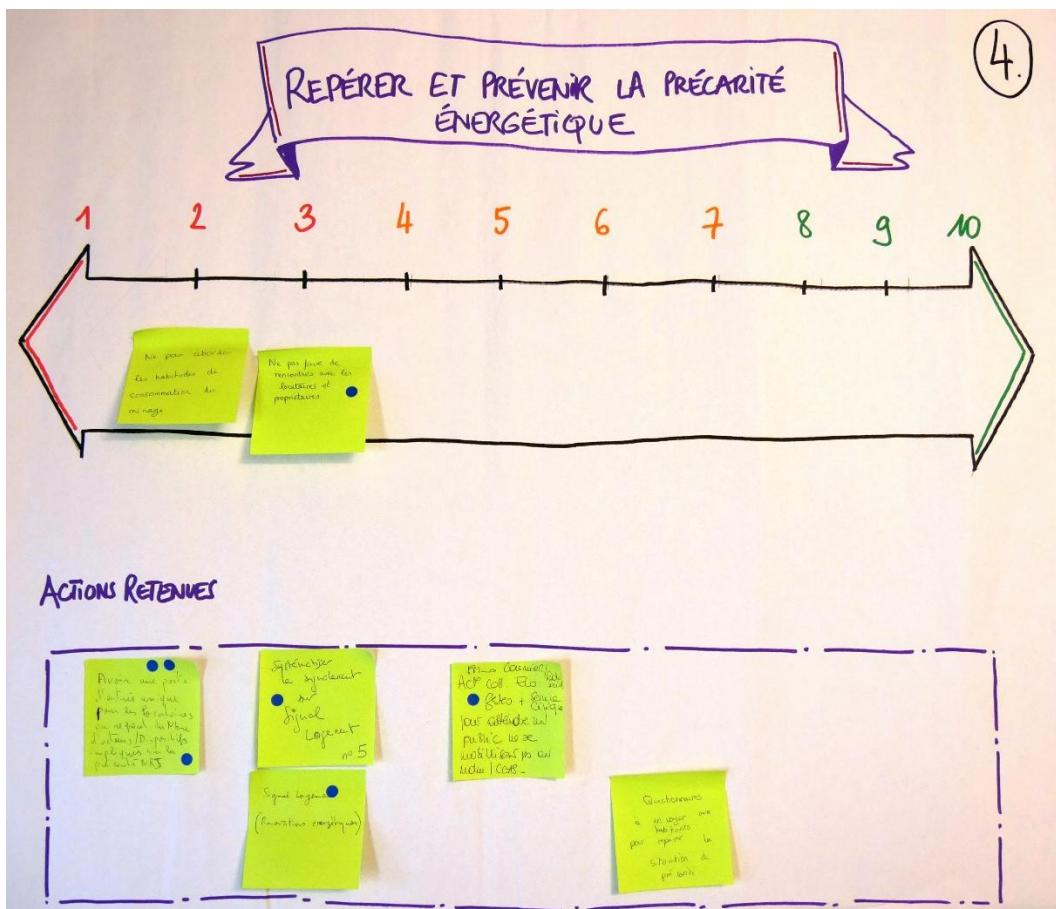
Freins à lever : le RGPD et les différents fonctionnements des services/structures

5) Resserrer les partenariats autour de groupes de travail spécifiques

Objectif : mieux se connaître entre acteurs pour mieux orienter les ménages

Mise en œuvre : créer des temps de rencontre sur des sujets spécifiques pour que chacun puisse présenter ses missions.

Atelier 4 : recours aux aides et dispositifs de lutte contre la PE – Prévenir et repérer la précarité énergétique



Les actions retenues ont été les suivantes :

6) Développer une porte d'entrée unique

Objectifs :

- Faciliter le repérage des situations de précarité énergétique
- Observer les évolutions
- Améliorer la pertinence de l'orientation
- Fluidifier le parcours

Freins à lever :

- Le déclarant ne peut pas voir toutes les actions sur son dossier sur la plateforme Signal Logement : cela pose un problème de suivi
- Plateforme signal Logement qui est remplie trop tard, nécessite un travail de prévention
- Locataires du parc privé difficiles à toucher : plus difficile pour eux d'aller chercher de l'aide (légitimité) et difficulté d'être en copropriété.

Conditions de succès

- Financement
- Élargir la liste d'acteurs qui ont accès à la plateforme Signal Logement (croiser avec des problématiques autres que la précarité énergétique)
- Orienter les ménages en difficultés vers des conseillers numériques si nécessaire

7) Coupler une demande d'aide à une action collective

Objectifs :

- Aller au-delà de la facture à payer pour accompagner sur les problématiques liées au logement et aux usages
- Prioriser les situations où le bâti est en cause pour que cela concerne tous les habitants de l'immeuble.
- Orienter les ménages arrivant via d'autres problématiques (logement, emploi, etc.)

Conditions de succès ou freins à lever :

- Recherche d'aides financières
- Connaissance du patrimoine
- Identifier ce que le repérage amène, valoriser les bénéfices pour le ménage